

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 64 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 22 Absent(s) excusé(s) : 36 Absent(s) : 2</i>
--	---	---

Date de convocation : 20 septembre 2022

Vote(s) pour : 86
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 26 septembre 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-09-26-CM-17 :

Transformation du syndicat des Eaux Vives des 3 Nied en Etablissement Public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE).

Rapporteur : Monsieur François HENRION

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Environnement, notamment l'article L 213-12,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération de Metz Métropole du 2 juillet 2018 qui acte de l'évolution du périmètre du Syndicat des Eaux Vives 3 des Nied à l'ensemble du territoire métropolitain desservi par le bassin versant des trois Nied,

VU la délibération de Metz Métropole du 15 juillet 2020 désignant les représentants de Metz Métropole dans les syndicats mixtes en matière de GEMAPI,

VU le courrier de saisine du SEV3Nied,

CONSIDERANT que Metz Métropole exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018,

ACCEPTE la transformation du syndicat des Eaux Vives des 3 Nied en Etablissement Public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE).

Metz, le 27 septembre 2022

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

N.M.P. R

Résumé de l'acte

057-200039865-20220926-2022-09-DC17-DE

Numéro de l'acte : 2022-09-DC17
Date de décision : lundi 26 septembre 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Transformation du syndicat des Eaux Vives des 3 Nied en Etablissement Public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)
Classification : 5.7 - Intercommunalite
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 30/09/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220926-2022-09-DC17-DE
Document principal : 99_DE-17.pdf

Historique :

30/09/22 20:30	En cours de création	
30/09/22 20:32	En préparation	Catherine DELLES
30/09/22 21:58	Reçu	Catherine DELLES
30/09/22 21:59	En cours de transmission	
30/09/22 22:01	Transmis en Préfecture	
30/09/22 22:09	Accusé de réception reçu	

